



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EUROPÉENNE PAR LES PLANS DE RELANCE - DÉCLARATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FRANÇAISE ET ALLEMANDE

La réponse de l'Europe à la crise sanitaire doit être solidaire et durable. Sinon, c'est le projet européen dans son ensemble qui risque d'être déstabilisé. Les organisations de la société civile française et allemande appellent leurs gouvernements ainsi que la Commission européenne à se saisir de plans de relance pour accélérer la transition vers une économie neutre en gaz à effet de serre, et pour rendre nos sociétés plus résilientes face aux crises. La lutte contre le Covid-19 ne doit pas se faire au détriment du climat et de la biodiversité. Elle doit au contraire permettre d'accélérer l'action pour faire face à ces crises déjà tangibles. Nous pensons que le Green Deal européen, via ses initiatives prometteuses, constitue un cadre approprié pour mener une relance verte et accélérer la transition. Nous appelons donc les gouvernements français et allemand à soutenir sa mise en œuvre rapide et ambitieuse. Cela devra s'accompagner d'une refonte du contrôle démocratique afin de rapprocher l'Union européenne de ses citoyens.

Cette crise sanitaire sans précédent nous mène vers la récession la plus grave depuis l'après-guerre. Pour garantir une reprise aussi rapide que possible de l'économie européenne, l'investissement public jouera un rôle majeur dans les mois et années à venir, grâce notamment aux plans de relance. Ces plans pourraient être de formidables outils pour accélérer la transition écologique. Mais si les gouvernements ne parviennent pas à orienter ces financements vers les infrastructures vertes et un modèle respectueux du climat et de l'environnement, ils risquent au contraire de nous enfermer dans une économie fortement émettrice en gaz à effet de serre, et ainsi rendre l'objectif de limitation de la température planétaire à 1,5 ° C inatteignable. L'augmentation de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne pour 2030 doit donc servir de boussole pour la relance de l'économie et fournir une orientation crédible aux marchés. Conformément aux données scientifiques, nous appelons l'Union européenne à prendre ses responsabilités et à s'engager vers une réduction des émissions gaz à effet de serre d'au moins 65 % d'ici à 2030, tout en reconnaissant qu'il s'agit d'un défi important.

Mobiliser massivement les investissements vers la transition pendant et après la crise du Covid-19

- **Imposer des conditionnalités environnementales et climatiques strictes** : l'augmentation des investissements publics est cruciale, mais elle doit permettre de construire des infrastructures vertes et à accélérer la transition, plutôt que de maintenir artificiellement en vie des modèles économiques néfastes pour l'environnement. En échange d'une flexibilité et d'une solidarité financière accrue au sein de l'Union européenne, la Commission européenne devrait évaluer les plans de relance nationaux et veiller à ce qu'ils :
 - soient conformes à un objectif climatique pour 2030 permettant d'être sur une trajectoire visant à limiter l'élévation de la température mondiale à 1,5 ° C ;
 - respectent les critères de la taxonomie européenne sur la finance durable ;
 - ne soutiennent pas les activités nocives pour l'environnement et le climat, y compris le nucléaire.
- **Assurer une plus grande solidarité européenne** : cette solidarité est indispensable pour permettre à tous les États-membres de réaliser les investissements dans leur relance verte. La récente décision de la Cour constitutionnelle allemande concernant la BCE renforce la nécessité de développer des solutions politiques. La proposition franco-allemande d'un Fonds européen de relance est un pas dans le bon sens, qui acte un renforcement de la solidarité et la mutualisation des risques et des investissements au sein de l'Union européenne. Ce fonds doit soutenir les plans de relance des États-membres en s'appuyant sur des conditions environnementales concrètes et strictes, afin de contribuer pleinement à la mise en oeuvre du Green Deal européen.
- **Ouvrir un espace pour les investissements publics verts** : la flexibilité offerte par la clause dérogatoire du Pacte de Stabilité et de Croissance devra être maintenue le temps nécessaire à la mise en oeuvre complète d'un plan de sortie des crises (durant les 2 à 3 prochaines années). Mais le Pacte de Stabilité et de Croissance doit également soutenir les objectifs du Green Deal sur le long terme. C'est pourquoi nous soutenons la Commission européenne dans sa volonté de réformer le Pacte pour promouvoir les investissements verts. Afin de permettre des investissements publics nécessaires pour atteindre des objectifs climatiques dont la nécessité est scientifiquement prouvée, pour le développement des infrastructures vertes, mais aussi pour la résilience et l'amélioration des biens publics tels que la santé et l'éducation, les contraintes résultant des règles sur le déficit doivent être supprimées là où c'est nécessaire. Cela tout en assurant le respect des règles communes d'équilibre budgétaire.
- **Limitier les mesures de sauvetage de court terme à la garantie de liquidités, au sauvetage des emplois et à la limitation des impacts sociaux**. Toutes les aides pour les entreprises devront être conditionnées à des objectifs environnementaux de moyen et long terme et des jalons clairs devront être imposés, pour définir la voie vers la neutralité en gaz à effet de serre.

Renforcer la dimension internationale du Green Deal

- **Une coopération internationale renforcée et des efforts de solidarité supplémentaires** sont nécessaires pour soutenir la reprise dans les pays en développement, en particulier les pays les plus exposés à la crise climatique, afin de protéger les populations les plus touchées. Le soutien à l'adaptation, au renforcement de la résilience des sociétés, de leurs systèmes de santé et à la protection du climat sont des priorités. Une attention particulière devra être donnée à la question du genre et des droits. En raison de ses multiples co-bénéfices,

l'accélération de la sortie des combustibles fossiles et la transition vers les énergies renouvelables contribuera à réduire les émissions. Dans un contexte d'impacts croissants du dérèglement climatique, la France et l'Allemagne devraient s'engager à accroître davantage leurs financements climatiques, et à soutenir l'augmentation du financement climatique de l'Union européenne après 2020, en prenant comme plancher leurs engagements pris cette même année.

- Une réorganisation des modèles de production et de consommation est nécessaire pour éviter un transfert des méthodes de production néfastes des pays industrialisés vers les pays du Sud. Cela vaut pour les industries énergivores, l'exploitation minière, la gestion de l'eau, l'agriculture et l'élevage, qui sont responsables d'une importante utilisation des terres et de la destruction de la nature. Les politiques économiques, commerciales et agricoles européennes doivent donc être cohérentes à l'international avec les objectifs européens pour le climat et la protection de l'environnement.

Lier les plans de relance avec la mise en œuvre rapide et ambitieuse du Green Deal européen

Dans le secteur de l'industrie

Le Green Deal européen contient des initiatives prometteuses pour relever le défi de la décarbonisation de l'industrie européenne. Ces dernières devront être les plus ambitieuses possibles. L'industrie étant gravement affectée par la crise, les plans de relance dont elle pourrait bénéficier devront être une opportunité de mettre le secteur sur la voie de la neutralité en gaz à effet de serre.

- **Décarboner l'industrie au travers de la stratégie industrielle européenne** : un paquet législatif visant à décarboner l'industrie et à l'intégrer pleinement dans l'économie circulaire, la rendant ainsi moins dépendante des ressources mondiales et donc plus résiliente, devront émerger de la stratégie industrielle européenne. D'autres instruments devront être explorés afin de favoriser la décarbonisation du secteur, comme une surtaxe sur les produits carbone et des contrats carbone pour complément de rémunération ("Carbon Contracts for Difference").
- **Réformer en profondeur le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (ETS)** : cette réforme devra permettre d'aligner le facteur de réduction linéaire des quotas d'émissions sur un objectif de zéro émission nette bien avant 2050, de préférence en 2040. La réforme devra aussi permettre de réviser la réserve de stabilité de marché (MSR), cette dernière n'étant pas en mesure de faire face aux chocs actuels et futurs ; enfin, la réforme devra instaurer un prix plancher du carbone.
- **Exclure l'option d'étendre le marché carbone ETS aux transports et aux bâtiments** : ces secteurs exigent un prix du CO₂ bien plus élevés, pour réellement favoriser la baisse des émissions. Les prix actuels de l'ETS retarderaient gravement leur transition. D'autres instruments sont beaucoup plus efficaces, en particulier les normes de CO₂ pour les voitures et les camions. En raison de la volatilité des prix de l'ETS, une telle extension poserait également de graves risques sociaux.
- Mettre en place un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières pourrait être utile si et seulement si ce mécanisme est concomitant avec la fin de l'allocation des quotas gratuits ETS pour les industries à forte intensité énergétique.

Dans le secteur de la mobilité

Agir sur le secteur de la mobilité est essentiel pour atteindre nos objectifs climatiques. Pourtant, ses émissions continuent d'augmenter. Des conditions strictes doivent s'appliquer en cas de sauvetage et de soutien public de ce secteur, afin d'assurer un réel changement.

- **Soutenir une mobilité à faibles émissions**, en particulier le transport ferroviaire pour les passagers et le fret, est indispensable, en amont de l'année européenne du rail, prévue en 2021. Alors que la pollution de l'air est à l'origine de 500 000 décès prématurés chaque année en Europe, des investissements dans les infrastructures sont nécessaires pour améliorer les conditions et l'usage des modes de transport à faibles émissions. Des tarifs sociaux seront également indispensables pour favoriser l'accès à ces modes de transport pour les personnes à faibles revenus.
- **Transformer l'industrie automobile** : la crise du Covid-19 ne doit pas être utilisée comme une excuse pour retarder la mise en œuvre des normes sur le CO2 dans l'industrie automobile en 2020. Au contraire, les pouvoirs publics devraient inciter les constructeurs automobiles à réorienter leur production vers des véhicules et des services à faibles émissions. Cela implique de renforcer les normes de CO2 pour les véhicules légers pour 2025 et 2030, comme prévu par le Green Deal en 2021, conformément à l'atteinte d'un objectif climatique plus ambitieux.
- **Agir sur le secteur de l'aviation** : les mesures de sauvetage de l'aviation devraient se limiter à la protection de l'emploi, à l'atténuation de l'impact social et devraient être conditionnées à des trajectoires précises de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur. Ces mesures devraient acter la fin du soutien fiscal de l'aviation par les États-membres, notamment via la mise en place d'une taxe sur le kérosène et la fin des quotas ETS gratuits alloués au secteur, ainsi que via la réduction du trafic aérien au sein de l'Union, en particulier sur les trajets où il existe des alternatives à faibles émissions.
- **Définir des plans de transition juste dans le secteur de la mobilité** : l'industrie aéronautique et automobile doivent anticiper et planifier les changements afin de limiter l'impact social de la transition et de soutenir la formation pour favoriser les emplois de demain.

Dans le secteur de l'agriculture

La résilience et la durabilité de l'agriculture et de l'alimentation doivent être améliorées. Le secteur agricole devra être réorienté vers la production d'aliments bons et sains, tout en assurant des conditions de travail décentes pour les agriculteurs et les entreprises locales, afin de réduire les risques face à la volatilité des prix du marché mondial et d'une main-d'œuvre bon marché. C'est particulièrement le cas pour les secteurs de la viande et des produits laitiers. Ces derniers sont les plus émetteurs de gaz à effet de serre dans le secteur agricole sur le plan européen. Les prix du marché mondial ne permettent aujourd'hui pas de couvrir les coûts d'une production durable et respectueuse du climat.

- Refondre la **Politique agricole commune** pour intégrer des objectifs environnementaux ambitieux, notamment la protection de la biodiversité et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Au moins 70 % du budget de la PAC doit être consacré à la protection de l'environnement, au climat et au bien-être animal. La PAC devrait consacrer des fonds à l'entretien et au développement des systèmes agroécologiques, en particulier à l'agriculture biologique qui est plus fortement créatrice d'emplois que l'agriculture conventionnelle. La

lutte contre la pollution de l'air, la rotation des cultures (y compris des légumineuses) et le lien entre l'animal et la production d'aliments pour les animaux devront également être intégrés dans les conditionnalités. Les paiements directs à l'hectare doivent être progressivement supprimés au cours de la prochaine période et remplacés par des mesures plus ciblées. Le nouvel instrument des éco-programmes sera l'occasion d'accélérer la transformation nécessaire des piliers de la PAC.

- **Fixer au sein de la stratégie européenne de “la ferme à la fourchette” et la stratégie sur la biodiversité**, des objectifs précis de réduction de l'utilisation de pesticides (- 50 % d'ici à 2025) et d'engrais synthétiques (-35 % d'ici à 2030) par exemple. Les plans stratégiques nationaux devront les intégrer tout comme l'évaluation faite par la Commission.
- **Renforcer notre autonomie dans la production de légumineuses** : les gouvernements doivent élaborer et mettre en œuvre des plans pour être autonomes dans la production de légumineuses, afin de réduire notre dépendance aux importations, qui est la principale cause de déforestation dans les pays producteurs. Cela nécessite notamment des investissements publics dans la recherche sur les protéines végétales et un plan d'investissement massif dans les outils de transformation des protéines végétales au sein des territoires.
- **Réduire la demande globale de protéagineux pour nourrir les animaux**, en restructurant la filière de l'élevage afin de passer d'un système industriel intensif à un système centré sur les pâturages et les aliments locaux, en faisant le lien entre le nombre d'animaux et la capacité locale de production d'alimentation animale.
- Aucun affaiblissement des normes sous prétexte de crise ne doit avoir lieu. Pour garantir que les plans de relance n'aggravent pas la crise écologique, des mesures supplémentaires doivent être adoptées. Par exemple, la Commission devrait soutenir une directive garantissant que les produits de base et les produits mis sur le marché de l'Union européenne ne soient pas directement liés à la déforestation et à la conversion des écosystèmes.

Pour garantir la justice sociale

Rendre nos sociétés plus résilientes est une priorité. Cela implique de limiter l'augmentation de la température planétaire à 1,5 °C et de protéger la biodiversité, mais aussi d'intégrer l'impératif de justice sociale, de soutenir les populations les plus exposées, de réduire les inégalités de richesse, entre les hommes et femmes, et d'améliorer la santé de tous. Ce sont les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, tant en Europe que dans les pays en développement, qui sont les plus durement touchées par la crise sanitaire : les personnes âgées et les malades, les plus précaires qui sont durement frappés par la baisse de revenus, les femmes qui ont vu les inégalités avec les hommes s'accroître en raison du confinement et de la fermeture des écoles et des garderies. Du personnel de santé à l'éducation, en passant par la vente de produits alimentaires, aux services de nettoyage, la crise du Covid-19 a également montré à quel point les travailleurs en première ligne sont essentiels. Beaucoup de ces emplois sont d'ailleurs majoritairement occupés par des femmes. Il est donc important de façonner la transition à l'aune de la justice sociale et du bien-être, tout en reconnaissant la contribution fondamentale des travailleurs en première ligne, y compris les femmes.

- **Des conditions de travail décentes dans tous les secteurs** : la résilience face aux crises nécessite des salaires décents, des contrats équitables et des conditions de travail humaines, que ce soit sur le lieu de travail ou à la maison. Cela vaut pour tous les emplois : dans le secteur de la santé, l'agriculture ou les énergies renouvelables, par exemple. Par ailleurs, il faut mettre fin aux écarts de rémunération entre hommes et femmes.

- **Investir l'argent public dans la rénovation du parc immobilier** dans le cadre des plans de relance est indispensable pour que la transition soit bénéfique pour toutes et tous. La rénovation des logements doit être réalisée équitablement afin que les locataires de logements sociaux puissent bénéficier de factures énergétiques moins coûteuses.
- La lutte contre le dérèglement climatique a des co-bénéfices importants sur la qualité de l'air. Les plans de relance devront soutenir des mesures visant à **réduire la place de l'automobile et à soutenir une transformation de l'espace urbain** en faveur des transports publics, du vélo et de la marche.
- Des **plans de transition juste** devront être élaborés dans tous les secteurs qui bénéficieront d'un soutien public. L'objectif sera d'anticiper les transitions à venir afin de limiter l'impact social de la transition et de soutenir la formation vers des emplois d'avenir. Ces plans devront inclure une dimension de genre.

Signataires : Réseau Action Climat France | Deutscher Naturschutzring | Action contre la Faim - France | Aktion gegen den Hunger - Deutschland | Alofa Tuvalu | CARE France | CARE Deutschland | Deutscher Caritasverband e.V. | E3G | France Nature Environnement | Fondation Nicolas Hulot | Forum Ökologisch-Soziale Marktwirtschaft e.V. | Germanwatch | WECF France | WECF Deutschland | WWF Deutschland | WWF France